

# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

26<sup>ème</sup> année - N°5035 - Mercredi 07 Janvier 2026 - Prix : 200 Fc

MÉTÉO :

## La navigation maritime suspendue jusqu'à nouvel ordre



Port de Moroni

UNIVERSITÉ DES COMORES :

**Le SNEUC dénonce la violation  
du protocole d'accord**

LIRE PAGE 3

Avis à nos partenaires : Suite à une panne technique sur notre adresse e-mail officielle ([contact@lagazettedescomores.com](mailto:contact@lagazettedescomores.com)), merci d'utiliser l'adresse temporaire [anzza89@gmail.com](mailto:anzza89@gmail.com) pour l'envoi de vos annonces jusqu'au lundi 12 janvier inclus.

**17 Radjab 1447**  
Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Janvier 2026

**Lever du soleil:**  
**05h 49mn**  
**Coucher du soleil:**  
**18h 37mn**

Fadjr : **04h 37mn**  
Dhouhr : **12h 17mn**  
Ansr : **15h 52mn**  
Maghrib: **18h 40mn**  
Incha: **19h 54mn**



## SANTÉ PUBLIQUE :

# L'importance d'un goûter sain pour les enfants

*Le 4 janvier dernier, la ville de Koimbani Oichili a accueilli une conférence instructive sur l'importance d'un goûter sain pour les enfants. Organisée par la Fondation Mbae Trambwe, cette rencontre avait pour thème : « Le goûter de l'enfant : comprendre les enjeux pour une alimentation saine et équilibrée ». De nombreux parents ont répondu présents pour cette occasion.*

**L**e conférencier, Hachim Abdoufatahou, doctorant en Sciences de l'alimentation et nutrition à l'école doctorale des sciences de la vie et de l'environnement de l'Université d'Antananarivo, a détaillé les dangers d'une alimentation déséquilibrée chez les jeunes enfants et a donné des conseils pratiques pour choisir des aliments sains et adaptés à leur croissance.

Selon le spécialiste, les goûters peuvent jouer un rôle clé dans la santé et le bien-être des enfants. Une alimentation trop sucrée ou trop calorique peut entraîner des problèmes de santé à long terme, comme l'obésité, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et les troubles dentaires. Il a aussi mis en garde contre les produits transformés et les boissons gazeuses, soulignant qu'ils manquaient des nutriments essentiels pour un bon développement.

« Les bonbons, biscuits et boissons sucrées contiennent des sucres rapides qui rendent l'enfant agité et diminuent sa concentration. Après quelques heures, cette énergie est éprouvée, et l'enfant devient fatigué et moins attentif, ce qui peut affecter ses résultats scolaires et son développement général », a expliqué.

Pour promouvoir une alimentation saine, il a recommandé aux parents de privilégier les fruits de saison, les produits laitiers, les noix de cajou, les arachides et les œufs, riches en protéines. De

plus, il a conseillé de limiter les confiseries, les pâtisseries industrielles et les produits transformés, en les remplaçant par des goûters faits maison, comme des galettes. Cette solution a été présentée comme à la fois saine et économique. Enfin, il a insisté sur l'importance de boire beaucoup d'eau et de respecter des moments de repos, comme les siestes, pour les jeunes enfants.

La conférence a également permis de sensibiliser les parents à l'impact de la nutrition sur l'épanouissement émotionnel et physique des enfants. Une session interactive de questions-réponses a permis aux parents d'échanger directement avec l'expert. Un père présent a d'ailleurs témoigné : « Cette conférence a été très utile pour moi. Je n'avais pas conscience que les goûters que je donnais à mes enfants pouvaient avoir des effets aussi négatifs sur leur santé. À partir de maintenant, avec ma femme, nous allons nous assurer de leur préparer des goûters plus équilibrés. »

Les organisateurs ont également souligné la nécessité de poursuivre cette sensibilisation, non seulement sur les réseaux sociaux, mais aussi au sein des établissements scolaires, afin de toucher un plus large public. Deux initiatives ont particulièrement retenu l'attention des participants : La première proposait une collaboration entre les professionnels de la santé et les autorités locales pour rendre les fruits et légumes plus accessibles financièrement aux familles. Cette idée a été bien accueillie, car elle répond à un problème majeur d'accès à une alimentation saine.

La deuxième initiative, également saluée, consistait à décaler l'heure de la rentrée scolaire pour permettre aux élèves de prendre un petit-déjeuner naturel avant d'entrer en classe. Cette proposition a été jugée pertinente par les parents, soulignant l'importance

de commencer la journée avec un repas équilibré pour favoriser la concentration en classe.

Les discussions lors de cette conférence ont démontré que des changements simples mais efficaces dans les habitudes alimentaires pouvaient avoir un impact considérable sur la santé des enfants. L'événement a été un véritable succès, marquant un premier pas vers une communauté mieux informée et plus consciente de l'importance de la nutrition pour les enfants.

**Hamdi Abdillahi Rahilie  
(stagiaire)**



## COMMUNIQUÉ



### Mise en circulation de nouvelles coupures de 10 000 FC et 5 000 FC

La Banque Centrale des Comores informe le public que de nouvelles coupures de 10 000 FC et 5 000 FC ont été mises en circulation le 5 janvier 2026.

Tout en gardant l'apparence générale des anciens billets, les évolutions apportées intègrent des éléments de sécurité renforcés, conçus pour être à la fois facilement identifiables par la population et difficilement reproductibles.

Ces billets comportent également des mises à jour de certaines mentions officielles, notamment l'indication de l'année d'émission 2025 et la signature unique du Gouverneur, Dr Younoussa Imani.

Ainsi, les nouvelles coupures circuleront parallèlement aux anciens billets, qui demeurent valables. Aucune démarche particulière n'est requise de la part du public.

La BCC appelle l'ensemble des acteurs économiques, des administrations, des opérateurs financiers et du grand public à prendre connaissance de ces nouvelles caractéristiques et à contribuer à la sensibilisation autour de leur reconnaissance.



**MÉTÉO :**

# La navigation maritime suspendue jusqu'à nouvel ordre

*En raison de conditions météorologiques particulièrement dégradées, les autorités ont annoncé ce mardi la suspension totale de la navigation maritime entre les îles. Un avis de vigilance renforcée a été émis pour protéger les usagers de la mer.*

Le ministère des Transports Maritimes et Aériens, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale des Affaires Maritimes (ANAM), a frappé un grand coup hier en début d'après-midi. Dans une note administrative, le directeur général a.i., Anfidine Ali Toihir, a ordonné la suspension immédiate de la navigation maritime en Union des Comores jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure radicale vise à assurer la sécurité des biens et des personnes face à des données météorolo-

giques alarmantes. Dans la foulée, la compagnie SGTM, célèbre sous le surnom de Maria Galanta, a publié un communiqué annonçant à ses cleints l'annulation de « tous les départs » conformément la décision des autorités.

Parallèlement, la Garde-côtes comorienne a publié un avis de vigilance détaillant la dangerosité de la situation. Les unités de surveillance confirment actuellement une mer agitée à forte, caractérisée par une houle marquée et des vagues significatives qui compromettent gravement la stabilité et la manœuvrabilité des bateaux. Les courants marins, particulièrement renforcés, ainsi qu'une visibilité dégradée augmentent considérablement les risques de dérive et de collision, toujours selon la garde-côtes.

La situation est jugée critique



pour les petites embarcations, notamment les pirogues, les vedettes légères et la pêche artisanale. Les autorités recommandent formellement le report de toutes les activités de pêche et de navigation côtière ; le retour immédiat à un

abri sûr pour toute embarcation déjà en mer ; l'évitement de toute sortie non essentielle.

La Gendarmerie maritime et la Garde-côtes sont mobilisées pour veiller au strict respect de cette interdiction. Ces conditions défavo-

rables devraient persister au moins jusqu'à vendredi. La population est invitée à suivre les bulletins de l'ANAMC et de la Sécurité Civile pour toute mise à jour.

**El-Aniou Fatima (stagiaire)**

**UNIVERSITÉ DES COMORES :**

# Le SNEUC dénonce la violation du protocole d'accord

*Le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (SNEUC) a tenu un point de presse pour dénoncer la situation alarmante de l'institution. Entre non-respect des accords signés et entraves administratives, le syndicat menace d'entrer en action.*

Dévant les médias lundi 5 janvier dernier, le secrétaire général du SNEUC, Youssouf Boinaher, a articulé son intervention autour de deux points de crispation majeurs qui paralySENT actuellement le corps enseignant. Le premier grief concerne le non-respect du protocole d'accord signé en octobre 2025. Ce document prévoyait notamment la réintégration de trois enseignants, la sécurisation



des emplois et un traitement équitable des qualifications.

« Certains enseignants vivent dans l'incertitude et ne bénéficient d'aucune sécurité d'emploi », a

déploré Youssouf Boinaher. Il a également fustigé l'absence d'avancement sur le statut des enseignants, estimant que ces derniers méritent une reconnaissance légale à la ha-

uteur de leurs travaux. Le secrétaire général a par ailleurs alerté sur la fragilité financière de l'université, évoquant une « crise de trésorerie » qui menace l'équilibre de l'institution.

Le second point de discorde concerne le refus du Recteur de l'Université des Comores d'autoriser la domiciliation des salaires vers Exim Bank. Pour les enseignants, ce blocage est injustifié et lourd de conséquences. En refusant de signer ces documents administratifs, le Recteur prive de fait les agents de la possibilité de contracter des prêts bancaires auprès de cet établissement. En tant que représentant légal de l'institution, le Recteur est pourtant l'autorité habilitée à valider ces procédures de virement. Cette attitude est perçue par le syndicat

comme un abus de pouvoir et une entrave aux droits économiques des enseignants.

Face à ce qu'il qualifie d'*« injustice innommable »*, le SNEUC prévient qu'il ne compte pas rester les bras croisés. Une Assemblée générale extraordinaire est convoquée pour ce mercredi. Lors de cette réunion, les enseignants décideront des actions à entreprendre pour contraindre les autorités à respecter leurs engagements.

Le syndicat appelle le gouvernement et les autorités de tutelle à intervenir d'urgence pour restaurer un climat social apaisé et garantir le respect des droits fondamentaux du personnel de l'Université des Comores.

**El-Aniou Fatima (stagiaire)**

**VARIOLE DU SINGE :**

# Aucune réaction des autorités

*Alors que Madagascar fait face à une recrudescence des cas de MpoX (ou variole du singe) et des cas suspects, les autorités comoriennes restent, pour l'instant, dans l'incertitude quant aux mesures à prendre pour se protéger efficacement contre ce virus. Le temps est compté, et les décisions qui seront prises dans les jours à venir seront déterminantes pour éviter la propagation de la maladie sur le territoire.*

Un bateau en provenance de la Grande Île est attendu au port de Ngazidja cette semaine, mais aucune annonce officielle n'a encore été faite concernant les mesures concrètes à adopter pour prévenir le risque de

contamination par la variole du singe. Interrogé à ce sujet, le Dr Faouzouz Ben Aboubacar, responsable de la surveillance épidémi-

logique aux Comores, a indiqué : « La décision reviendra au Conseil des ministres, qui se tiendra comme prévu ce mercredi 7 jan-



Photo d'illustration

vier. Les ministères de la santé et de la protection sociale, des transports, des affaires étrangères et de l'économie se prononceront ensemble sur ce sujet. »

Bien qu'aucun cas de MpoX n'ait été détecté dans le pays, pour l'instant, la lenteur apparente dans la prise de décision, avec une réponse attendue un jour avant l'arrivée du bateau, soulève des préoccupations sur la capacité des autorités à réagir rapidement face à cette menace. Peut-on vraiment se permettre d'attendre que le virus soit déjà à nos portes pour agir ?

La variole du singe présente une période d'incubation allant de cinq à vingt et un jours, ce qui signifie qu'une personne infectée peut être porteuse du virus sans

présenter immédiatement de symptômes visibles. Dans ce contexte, il serait crucial de mettre en place un protocole de contrôle sanitaire renforcé, incluant des tests de dépistage pour les voyageurs et des mesures de quarantaine avant leur débarquement, afin de garantir la sécurité de la population comorienne.

Les prochaines heures seront donc cruciales pour éviter une éventuelle catastrophe sanitaire. Les autorités doivent agir avec rapidité et précision pour protéger la population et éviter que le virus ne se propage sur l'archipel.

**Hamdi Abdillahi Rahilie (stagiaire)**

MECK-MOHÉLI :

## Un nouveau cap avec l'élection de Soudjay Attoumane



**Réunis en assemblée générale à Fomboni, les sociétaires de la Mutuelle d'épargne et de crédit Ya Komor (MECK) de Mohéli ont porté Soudjay Attoumane à la tête du conseil d'administration. Une élection largement remportée, por-**

**teuse de promesses de réformes et d'expansion pour une institution clé du paysage financier insulaire.**

**L**a salle multifonctionnelle de Fomboni a accueilli, le dimanche 4 janvier, les élec-

tions des nouveaux dirigeants de la Mutuelle d'épargne et de crédit Ya Komor (MECK-Mohéli). À l'issue du scrutin, Soudjay Attoumane a été élu président du conseil d'administration, aux côtés de deux autres membres représentant le comité de

surveillance et le conseil d'administration.

Le verdict des urnes est sans appel. Soudjay Attoumane s'est imposé avec 515 voix, soit 79,59 % des suffrages exprimés, face à son principal concurrent Abdou Soimad, qui a recueilli 122 voix (18 %). Le comité de surveillance est, quant à lui, renforcé par l'élection de Nafissa Abdoulhafar, créditée de 480 voix, et d'Anrafa Saïd, avec 272 voix. L'ensemble des dirigeants élus devait se réunir dès ce mardi matin afin de mettre en place le nouveau bureau exécutif.

Dans sa première prise de parole, le nouveau président n'a pas tardé à afficher ses ambitions. Soudjay Attoumane a annoncé son intention de doter la MECK-Mohéli d'un nouvel espace moderne, mieux adapté aux besoins des sociétaires et à l'afflux croissant de clients. Il a également évoqué l'ouverture prochaine d'agences dans les différentes régions de l'île, afin de rapprocher les services financiers des populations. « Il n'est pas acceptable qu'un

client transporte dans sa poche l'économie de toute une vie depuis Mlédjelé jusqu'à Fomboni », a-t-il déclaré, soulignant l'urgence d'une meilleure couverture territoriale.

Parmi les autres priorités annoncées figurent la facilitation de l'accès de crédits et le renforcement de la confiance envers l'institution. Interrogé sur le fait que la MECK de Mohéli demeure la plus faible en termes d'épargne parmi les 14 MECK que compte l'Union des Comores, Soudjay Attoumane a pointé des habitudes profondément ancrées. Selon lui, de nombreux habitants préfèrent encore conserver leur argent à domicile. Pour inverser cette tendance, il promet le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation.

Avec cette nouvelle équipe dirigeante, la MECK-Mohéli espère ainsi amorcer un tournant décisif, axé sur la proximité, la modernisation et l'inclusion financière, au service du développement économique de l'île.

Riwad

**UNION DES COMORES**  
Unité-Solidarité-Développement  
-----  
**MINISTÈRE DES FINANCES DU**  
**BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE**  
-----  
**SECRETARIAT GENERAL**



**France** |  
**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



### Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

**Unité de Gestion de Projet (UGP)  
AFD N° CKM 11 54 01 T  
AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)  
Date : 22 décembre 2025**

**Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)  
AOI N : 2025/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01**

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;

- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;

- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de

câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape »

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paie-

ment sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant d'un million deux cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs comoriens (1 225 490 KMF), soit l'équivalent de deux mille cinq cents euros (2 500 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de cent vingt mille euros (120 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non gérés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de quarante-six mille euros (46 000 Euros), et nets de ses autres engagements ;

Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros).

10.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

## COJI-COMORES :

# Encadrement des athlètes, une priorité pour le COJI-Comores

*Le président du Comité olympique et sportifs des îles Comores, Ibrahim Mohamed Mze a organisé une conférence de presse au siège du COJI lundi dernier pour informer l'opinion sur les priorités du monde Olympique en vue des prochains jeux des îles.*

*Accompagné du vice-président de la Fédération de natation et de la nageuse Maesha Saadi actuellement au pays.*

Tous les trois, ont mis en perspective les progrès faites par la natation comorienne, les prochains rendez-vous, et sur la stratégie à mettre en place pour aider une nouvelle génération de nageur à émerger. Ce n'est un secret pour personne, toute la préparation faite autour de la nageuse, Maesha Saadi n'a qu'un seul objectif prioritaire, la médaille d'or lors des pro-

chains jeux des îles de l'océan indien en 2027. Depuis trois ans, la jeune nageuse ne cesse de progresser en améliorant à chaque sortie ses records nationaux.

« Quand j'ai commencé, j'étais vraiment, si on peut donner un ordre d'idée dans le niveau départemental en France. Maintenant je peux viser les régionaux, ma progression elle a été quand même rapide », devait-elle s'exprimer lors de cette conférence. Le président du COSIC de son coté, s'est dit très satisfait des résultats de la natation, tout en encourageant les autres disciplines à aller dans le même sens « Le Comité Olympique ne sait faire de différence entre les disciplines. Toutes les disciplines se valent à nos yeux. La seule différence, et qu'il y'a des disciplines qui ne sont pas actives et d'autres comme la natation, la boxe, la pétanque qui

sont compétitives ».

Quant au vice-président de la natation, Halifa Mlamali, il a montré toute la disponibilité de sa fédération à accorder aux athlètes les conditions nécessaires pour leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. « La fédération prendra toutes les dispositions nécessaires pour permettre aux athlètes d'évoluer dans un même dynamique. Que ce soit ceux qui évoluent à l'intérieur du pays, comme ceux de la diaspora ».

Et le président d'évoquer l'émergence de deux jeunes nageurs qui évoluent en Europe actuellement. Le jeune Aliloifa en Suisse et la jeune, Kamila en France. Et ce dernier de conclure : « Nous avons toujours fait en sorte que nos nageurs puissent participer dans les différentes compétitions, pour leur permettre d'acquérir l'expérience



nécessaire du haut niveau ». Mis en avant par le COSIC depuis trois ans, Maesha Saadi doit servir au-delà de ses propres résultats de modèle, pour les jeunes qui veulent se lancer dans la natation, et depuis sa reconversion du tennis à la natation,

Saadi ne cesse d'inspirer les plus jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans les clubs de natation du pays.

Imtiyaz

UNION DES COMORES  
Unité-Solidarité-Développement

-----  
MINISTÈRE DES FINANCES DU  
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



France  
AFD  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



## Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

### Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

### AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)  
AOI No : 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-02

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du « Acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours) ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours), y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture et installation sur site des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.

- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent appel d'offres, dans les deux Datacenters.

- Actions de formation au profit des

techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.

- Prestations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les deux sites.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de six millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-cinq francs comoriens (6 862 745 KMF), soit l'équivalent de quatorze mille euros (14 000 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

- Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal,

de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

- Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de sept cent mille Euros (700 000 euros) chacun, dans les domaines de : La virtualisation des serveurs ; le stockage SAN Fibre Channel (Baie et commutateur) ; la réplication des données entre baies de stockage et VMs et la solution de sauvegarde.

9.2 Qualifications financières du candidat :

- Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grecs ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

- Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros (1 000 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

UNION DES COMORES  
Unité-Solidarité-Développement  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DES FINANCES DU  
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE  
SECRETARIAT GENERAL



## Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)  
AFD N° CKM 11 54 01 T

### AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

#### Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI) AOI No : 2025/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-03

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture, installation et mise en service sur sites des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.
- Fourniture, installation et mise en service sur sites des équipements réseau pour la mise en place d'un réseau filaire (LAN) et Wifi (WLAN) structuré, sécurisé et évolutif.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements de sécurité sur site pour garantir la sécurité du réseau contre les attaques, tentatives d'intrusion et menaces internes et externes.
- Fourniture, installation et mise en service d'un centre de supervision réseau NOC au niveau des deux Datacenters dotés chacun de :
  - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements réseaux.
  - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements sécurités.
  - Une solution de mesure et de suivi automatique des indicateurs de qualité de service en application des clauses du contrat SLA établie avec les opérateurs pour les accès MPLS.
  - Une solution de gestion des réclamations.
  - Une solution de gestion et de corrélation des logs (SIEM) pour la détection et l'investigation des incidents de sécurité.
  - Un mur d'écrans composé de 6 écrans au niveau DC primaire et un mur écran composé de 3 écrans au niveau du DCA, piloté par une solution de gestion d'affichage, permettant une visualisation en temps réel des alertes et indicateurs critiques.
  - Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent cahier, dans tous les sites du MFBSB.
  - Actions de formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.
  - Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour tous les sites du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de lundi à vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépen-

dance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.  
Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifikri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de cinq millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quatorze francs comoriens (5 686 274 KMF), soit l'équivalent de onze mille six cents euros (11 600 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

➤ Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

o Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de six cent mille euros (600 000 Euros) chacun, dans les domaines couvrant essentiellement les aspects suivants : (i) La mise en place des équipements réseaux Filaires LAN (commutateurs), (ii) La mise en place des équipements réseaux WLAN (borne Wifi et contrôleurs), (iii) La mise en place des solutions de sécurité (Firewalls, IPS, etc.), (iv) Les solutions de supervision et gestion des réseaux, (v) Les solutions de management centralisé des équipements de sécurité SIEM.

9.2 Qualifications financières du candidat :

o Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

o Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins huit cent soixante-dix mille euros (870 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.